

R adaptation des personnes  g es en Suisse

La r adaptation des personnes  g es se fait de mani re diff rente en Suisse. L'introduction d'un nouveau syst me de financement uniforme,   partir du 1er janvier 2022, comporte le risque qu'une proportion importante de patients  g s soit priv e de traitement de r adaptation. En effet, les volumes et l'intensit  des prestations fix s par la structure tarifaire ne peuvent  tre atteints par ces patients. La Soci t  Professionnelle Suisse de G riatrie SFGG/SPSG et PLATEFORME-REHA.CH sont d'avis qu'un nouveau syst me de financement doit refl ter les diff rentes formes de r adaptation.

En cons quence, PLATEFORME-REHA.CH et SFGG/SPSG proposent que les crit res minimaux concernant l'intensit  de la th rapie soient r duits (prestation de base) et que la diff renciation des cas selon l'intensit  des prestations s'effectue par un autre biais, de fa on   ce que tous les patients b n ficiant actuellement de soins de r adaptation soient inclus dans la future structure tarifaire. Comme il se doit, ces tarifs ne devraient pouvoir  tre factur s que si les autres caract ristiques minimales sont respect es (notamment la prise en charge par une  quipe de g riatrie et de professionnels multidisciplinaires titulaires d'un titre de sp cialisation) et si la r adaptation est effectu e en "milieu hospitalier".

16 avril 2020

Soci t  Professionnelle Suisse de G riatrie SPSG
Erlenauweg 17
3110 M nsingen
+41 31 722 15 15
info@sfgg.ch

Association PLATEFORME-REHA.CH
c/o Site Plein-Soleil
Chemin de la Cigale 3
1010 Lausanne
+41 78 672 24 90
info@plateforme-reha.ch

"Deutscher Text siehe R ckseite"